



Ce que l'Union Syndicale propose en matière d'accompagnement juridique :

- Des conseils juridiques généraux
- Un accès rapide au conseil d'un avocat spécialisé
- La prise en compte du dossier et l'explication de la procédure
- L'accompagnement tout au long de la procédure
- Un cofinancement offert par l'Union Syndicale
- Une écoute active et humaine.

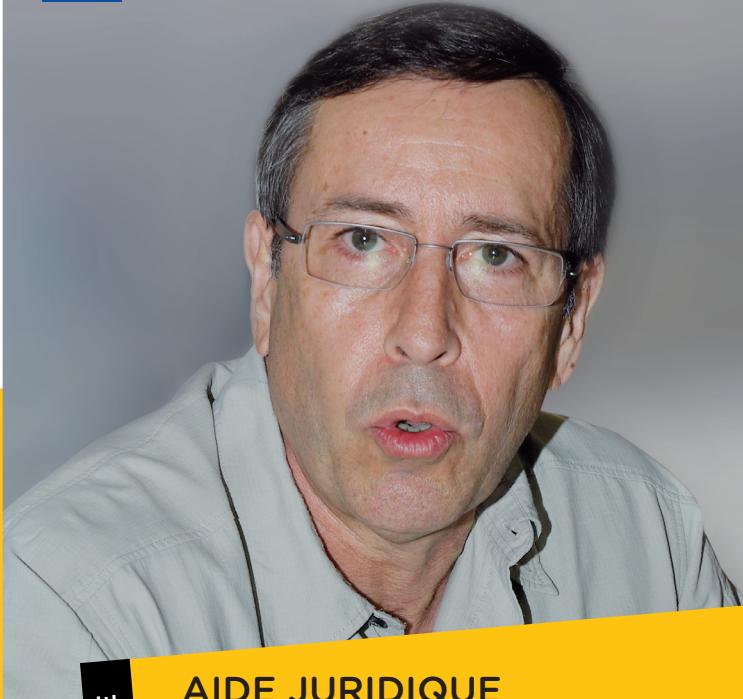


UnionSyndicale

Un syndicat d'Ecoute, d'Action et de Résultats.
Un syndicat d'Avenir.



<http://www.uslux.eu>



TÉMOIGNAGE

AIDE JURIDIQUE

Comment l'Union Syndicale m'accompagne dans la reconnaissance de mon accident de travail

Laurent Tourin, DG ENER



UnionSyndicale

Un syndicat d'Ecoute, d'Action et de Résultats.
Un syndicat d'Avenir.

AU CŒUR DE L'ACTION, L'Union Syndicale vous accompagne



Laurent Tourin,
DG ENER

« Depuis 1994, je suis inspecteur nucléaire à la DG ENER. Mon travail consiste à analyser les films de surveillance optique, films enregistrés dans les installations nucléaires afin de vérifier les déclarations des opérateurs.

Il y a un peu plus d'un an, j'ai réceptionné des scellés électroniques que j'ai bien entendu manipulés. Il s'est avéré que ces scellés n'étaient pas entièrement contrôlés et susceptibles d'être contaminés. Suite à un mail du service de la radio-protection, nous avons été effectivement informés que ces scellés étaient potentiellement contaminés. Un examen au Body Counter de Karlsruhe a de fait révélé des traces d'américium 241 (isotope artificiel produit dans les réacteurs nucléaires et émettant des radiations gamma et alpha, l'américium 241 se dépose principalement dans le squelette et le foie).

Inutile d'en préciser le danger pour la santé à moyen et à long terme, avec un risque élevé de cancer.

Une main tendue au bon moment

C'est à cet instant que l'on sent le sol se dérober sous ses pieds. On se sent seul, anéanti, angoissé, perdu dans une procédure, car au niveau de la hiérarchie la pression est très importante, notamment dans la reconnaissance d'un accident du travail.

L'intervention d'un syndicat permet justement de pallier cette solitude. Au moment des faits, je n'étais pas membre de l'Union Syndicale. Un des mes proches collègues, à qui je dois énormément de reconnaissance dans cette épreuve, était, lui, adhérent du syndicat. En poussant la porte, sous ses conseils, j'ai reçu une écoute, une compréhension, un réconfort, un soutien et surtout beaucoup d'humanité. Je n'oublierai jamais cette main tendue ...

Un soutien juridique compétent

Concrètement, en plus de cette main tendue, l'Union Syndicale m'a offert un soutien juridique, en m'orientant vers un avocat compétent qui a immédiatement pris mon dossier, avec sérieux et professionnalisme, m'expliquant alors clairement la procédure. Je dois souligner qu'au niveau du service médical de la Commission, on a tenté de me décourager de faire une déclaration d'accident, en un mot de laisser faire, laisser aller ! Mon médecin généraliste m'a au contraire encouragé. Ici commençait alors mon parcours du combattant ! Mais je n'étais pas seul, soutenu et aidé par un groupe de personnes, de professionnels juridiques et de santé pour m'accompagner sur ce chemin...

Un très long chemin...

Moralement, je suis détruit, dépressif, je ne dors plus, suspendu à ce verdict vital qui tarde. Moi qui étais sportif, bon vivant, je n'ai aucune visibilité sur l'avenir, ni sur ma santé, avec une épée de Damoclès au-dessus de la tête. Heureusement, au risque de me répéter, je ne suis pas seul, j'ai autour de moi des hommes et des femmes qui me soutiennent et m'accompagnent dans ce combat. Cela n'a pas de prix...»

« ...l'Union Syndicale m'a offert un soutien juridique, en m'orientant vers un avocat compétent qui a immédiatement pris mon dossier, avec sérieux et professionnalisme,... »



«...je n'étais pas seul, soutenu et aidé par un groupe de personnes, de professionnels juridiques et de santé pour m'accompagner sur ce chemin...»



Union Syndicale